



Monsieur le Premier ministre, agissons d'urgence pour nos TPE.

Monsieur le Premier ministre,

Pas un jour ne passe sans que la crise sanitaire ne fragilise davantage la santé de nos TPE. Je l'ai dit à plusieurs reprises déjà : l'UNSA est favorable à toute action publique qui soutiendra l'activité économique de proximité de ces entreprises. Celles-ci, et tout particulièrement leurs salariés, sont mis à rude épreuve par une incertitude délétère qui les conduit à douter de l'avenir, en plus de désespérer du présent.

Cette lettre, par laquelle je souhaite attirer votre attention sur le sort des salariés des TPE ainsi que sur la nécessité d'agir rapidement, ne se veut en aucun cas faussement alarmiste. Elle entend plutôt se faire l'écho d'un malaise qui ne cesse de croître et pourrait, si nous n'agissons pas rapidement, être accentué par un « plan social invisible » sur lequel j'alerte depuis des mois.

Les premiers intéressés, les salariés des TPE, peignent un tableau sombre qui doit suffire à nous alerter. Selon une récente étude menée par l'institut de sondages BVA, 54 % d'entre eux ont le sentiment que « *les choses ont empiré depuis le début de la crise pandémique* ».

Ce malaise présent se conjugue à une crainte pour l'avenir, portée à un niveau critique dans les secteurs ébranlés par la crise. Transport aérien, restauration, culture, monde associatif et sportif : 60 % des salariés des secteurs à l'arrêt estiment leur entreprise menacée au cours des années à venir.

J'ai eu l'occasion de le souligner à de multiples reprises, les TPE de notre pays constituent un formidable creuset de solidarité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 88 % des salariés entretiennent de bonnes relations avec leurs employeurs.

Pourtant, Monsieur le Premier ministre, les salariés des TPE se sentent aujourd'hui majoritairement démunis face à la crise, et nettement moins protégés que ceux des grandes entreprises. Cette solidarité, qui est un bien commun que beaucoup de TPE ont mis des années à construire, se trouve désormais menacée.

Car la précarité ne fragilise pas seulement la santé économique des entreprises mais contribue également à déliter les relations de travail.

Monsieur le Premier ministre, évitons de créer des orphelins du « quoi qu'il en coûte ». Mettons collectivement tout en œuvre pour permettre aux salariés des TPE de pouvoir continuer à avancer avec dignité, sans se vivre comme des laissés pour compte de l'action publique ni sombrer dans la résignation. Parmi eux, les salariés de particuliers employeurs et les assistantes maternelles méritent une attention à la hauteur de leur engagement et de leur investissement.

Monsieur le Premier ministre, construisons ensemble, des solutions concrètes pour venir en appui, fut-ce temporairement, à ces milliers de salariés menacés de paupérisation. C'est pourquoi je vous fais ces premières propositions destinées à parer aux contrecoups de la crise à court-terme :

- revaloriser les bas salaires, fréquents parmi les travailleurs des TPE ;
- accorder une aide financière d'urgence aux salariés des TPE ayant subi une forte baisse de revenus durant cette crise ;
- revenir à la convention d'assurance chômage de 2017 pour rassurer l'ensemble des salariés et les préserver de la précarité ;
- s'attaquer au dossier de la prévention de la pénibilité pour en réduire concrètement les effets ;
- ouvrir un chantier rendant la formation professionnelle effective pour valoriser et améliorer les compétences des salariés des TPE.

Je reste, Monsieur le Premier ministre, disponible pour développer avec vous mes propositions.

Laurent Escure
Secrétaire général de l'UNSA

